

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRÉ L'EVEQUE

N ° Délibération : CCAS DEL 25 017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq, le VINGT ET UN MAI, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, la Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Muguet LARUPE, Emma PAUMIER, Dominique BARRET, Michelle BARON.

ETAIENT ABSENTS/EXCUSES : Mélanie BOCQUENET, Philippine DANGRÉAUX, Louis MASSARD, Chantal GOUPIL, Annie LANCELOT qui donne pouvoir à Michelle BARON et Isabelle TOUCHARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michelle BARON

24-017 - OBJET : Décision modificative N°1 du Budget de la Résidence du Parc

Rapporteur : Nadine JOLU

L'affectation du résultat 2024 et le BP 2025 s'avèrent erronés. Au lieu d'affecter le résultat cumulé 2023, s'élevant à la somme de 71 946,73 €, seul le résultat de fonctionnement 2023 (- 6 390,57 €) a été affecté.

L'affectation aurait dû être votée de la manière suivante :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	MONTANTS
Résultat de l'exercice	+ 132 287,93 €
Résultat antérieur reporté	+ 71 946,73 €
Résultat d'exploitation à affecter	+ 204 234,66 €
Solde d'exécution de la section investissement 2023 à reporter sur 2024	13 986,23 €
Solde d'exécution de la section investissement 2024	- 10 074,06 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2023 - Besoin de financement	0,00 €
F = D + E / Besoin de financement de la section d'investissement	22 444,59 €
AFFECTATION	129 809,53 €
Réserve 1068	22 444,59 €

Résultat d'investissement à reporter au compte 001	3 912,17 €
Résultat de fonctionnement à reporter au compte 002	181 790,07 €

Il convient donc d'effectuer les modifications suivantes :

Section de fonctionnement :

Recettes :	002	excédent de fonctionnement reporté	78 337,30 €
------------	-----	------------------------------------	-------------

Dépenses :	6068	autres matières et fournitures	78 337,30 €
------------	------	--------------------------------	-------------

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur cette proposition.

VOTE : Les membres du conseil d'administration décident d'approuver, à l'unanimité, la proposition.

Yvré l'Évêque, le 23 mai 2025

Secrétaire de séance
Michelle BARON



La Présidente
Damienne FLEURY

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

Date de convocation : 14 mai 2025
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 9 – Votant : 10
Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0